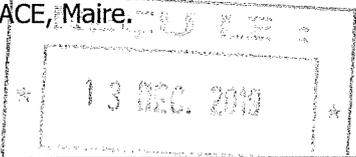


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 4 Absents : 8 Votants : 21 Pour : 21</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 5 décembre 2019</p> 
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL.</p> <p>PROCURATIONS : Alain AUBERT à Michel PASDELOUP, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Marie-Ange KOFFEL à Yvelise MONTANE, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA, Joëlle GARCIA.</p> <p>Secrétaire de séance : Yvelise MONTANE</p>	
<p>N° 4645</p> <p>OBJET :</p> <p>Subvention Hôpital Sourire, suite concert</p>	<p>Monsieur Le Maire propose de remettre la recette du concert caritatif du 13 octobre dernier, d'un montant de 1.630 euros, à l'association Hôpital Sourire.</p> <p>Présentation d'Hôpital Sourire : L'Association Hôpital Sourire a constitué une nouvelle équipe de bénévoles, qui grâce à la récolte de fonds, concrétise les projets de vie soutenus par les personnels soignants de gériatrie au CHU de Toulouse et du CH de Muret.</p> <p>Ces projets mettent en avant les valeurs d'humanité, le respect de la dignité, le maintien du lien social et affectif.</p> <p>Ainsi chaque résidant peut bénéficier et participer à des activités festives et culturelles, afin de garder le lien social indispensable à chacun et rompre ainsi l'isolement.</p> <p>Tout est mis en œuvre également pour améliorer le cadre de l'espace hospitalier (décoration, aménagement de l'espace d'animation) et stimuler la créativité de tous, grâce à des ateliers adaptés au goût de chacun.</p> <p>Actions de l'association : La commission culturelle du pôle gériatrie avec les équipes soignantes, proposent à l'ensemble des usagers, des projets culturels de grande qualité menés par des artistes professionnels, en collaboration avec des structures culturelles régionales. Les activités sont réalisées dans chaque unité de soins, au chevet des patients ou en salle d'animation.</p> <p>La Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décide de reverser la recette du concert caritatif du 13 octobre dernier, d'un montant de 1.630 euros, à l'association Hôpital Sourire. • Précise que les crédits seront inscrits au compte 6574 du budget de la commune.

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le :

13 DEC. 2019

Affiché

le :

16 DEC. 2019

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 12 décembre 2019

**Le Maire,
Alain RACE**

